



**SECRETARIAT DU VICE-PREMIER MINISTRE
ET MINISTRE DES FINANCES**

Cellule Presse et Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'architecture du contrôle financier désormais sur le modèle « Twin Peaks »

Ce mercredi 9 mars sera publié l'arrêté royal mettant en oeuvre, à l'initiative du Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances Didier REYNDERS, l'évolution de l'architecture du contrôle du secteur financier belge d'un modèle intégré vers un modèle bipolaire, dit « Twin Peaks ».

Ce modèle bipolaire traduit, sur le plan structurel, les deux finalités majeures poursuivies par la supervision.

D'une part, le maintien de la stabilité macro- et microéconomique du système financier relève désormais des responsabilités de la Banque Nationale de Belgique. Le contrôle prudentiel individuel des acteurs du système financier qui peuvent détenir des fonds de clients (contrôle microprudentiel), aujourd'hui exercé par la CBFA, est transféré à la Banque Nationale et dès lors conjugué à la surveillance macroéconomique que la Banque exerce déjà.

D'autre part, la garantie du bon fonctionnement, de la transparence et de l'intégrité des marchés financiers ainsi que l'exercice du contrôle de l'offre illicite de produits et services financiers restent de la compétence traditionnelle de la CBFA. La CBFA développe en outre son action dans le domaine, relativement plus récent, du contrôle du respect des règles de conduite applicables aux intermédiaires financiers afin d'assurer un traitement honnête, équitable et professionnel de leurs clients. Enfin, la CBFA se voit dotée de pouvoirs accrus en matière de protection du consommateur de produits financiers.

« Cette évolution de l'architecture du contrôle du secteur financier belge est une avancée significative dans l'instauration de mesures préventives pour éviter des crises financières et protéger les épargnants », a déclaré Didier REYNDERS. « Elle concrétise tout un processus où, avec notamment les travaux au Parlement et le rapport Lamfalussy, le Gouvernement a tiré les leçons de la crise bancaire et financière de l'automne 2008 », a-t-il ajouté.

David Maréchal
Porte-parole